

Intitulé du cours	Contentieux administratif
Niveau/semestre	L3 Semestre 6
Crédits (ECTS)	3 ou 4 (si TD)
Enseignant	Michèle Boubay-Pagès
Volume horaire du cours	33 heures
Travaux dirigés	Oui, au choix

*** Objectif du cours :**

La dualité du système juridictionnel français est un héritage souvent contesté du principe révolutionnaire de séparation entre les ordres judiciaire et administratif. L'étude du contentieux administratif constitue par conséquent le complément indispensable à celle du contentieux judiciaire. L'objectif du cours répond à cette nécessité, aborde les aspects organisationnels et procéduraux de ce contentieux ainsi que la répartition des compétences entre les deux ordres de juridiction.

*** Pré-requis :**

Droit administratif général

*** Plan sommaire du cours :**

Introduction

- **Historique de la justice administrative (du Conseil du Roi au Conseil d'Etat, de la justice retenue à la justice retenue)**
- **Sources du contentieux administratif**

- Sources internes : Constitutionnelles, législatives, le rôle de la jurisprudence)
- Sources internationales et dialogue des juges
 - Le juge administratif français et la CJUE
 - Le juge administratif français et la CEDH
 -

- *Partie préliminaire :*

- *La répartition des compétences, le Tribunal des conflits*

- Une juridiction paritaire (réformes récentes)
- Les différents conflits

- *Première partie :*

- *Organisation de la justice administrative*

- Les juridictions administratives : hiérarchie, composition, organisation
 - Les différentes juridictions administratives (Conseil d'Etat, tribunaux administratifs, cours administratives d'appel)
 - Répartition des compétences entre les différentes juridictions et au sein de chaque juridiction
- Structure du contentieux administratif
 - Contentieux de la légalité, plein contentieux (et perméabilité des contentieux) contentieux répressif
 - Procédures ordinaires et procédures d'urgence

- *Deuxième partie :*

- *Le procès administratif*

(Importance de l'introduction du télérecours)

- Introduction de l'instance
- Instruction
- Jugement
- Voies de recours

* Brève bibliographie (3 références ou plus) :

- Grands arrêts du contentieux administratif, Paul CASSIA, Jean-Claude BONICHOT et Bernard POUJADE, Dalloz-Sirey coll. « Grands Arrêts »

- Contentieux administratif, Bertrand SEILLER, Mattias GUYOMAR, Dalloz-Sirey coll. « HyperCours »
- Contentieux administratif, Bernard PACTEAU, PUF, coll. « Droit fondamental »
- Contentieux administratif, Jean-Claude RICCI, Hachette Supérieur
- *Sites du Conseil d'Etat, du Tribunal des conflits*

* **Modalités d'évaluation :** *voir l'arrêté d'examen.*